

Les télévisions locales, en quête d'une vision commune

Economie Elles ont désormais jusqu'au 10 juin pour assainir leur situation financière.

Les télévisions locales – dont les finances ne sont pas toujours au beau fixe – devaient remettre un plan “d’assainissement” fin janvier au ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt (PS). Il était notamment question de “mieux fonctionner” et de développer davantage de synergies (achats groupés, coproductions, prêt de matériel, de techniciens, etc.).

Seulement, entre-temps, le président de la Fédération des télévisions locales a démissionné. Dimitri Kennes – également président du conseil d’administration de la télévision locale de Charleroi, Têlésambre – n’est pas parvenu à dégager de consensus au sein de la fédération.

“Cet accord ayant accouché d’une souris, je ne me suis pas suffisamment senti soutenu, avait-il expliqué à l’agence Belga. Dès lors, j’ai estimé que je ne pouvais pas en être le porteur devant le ministre Marcourt, et j’ai préféré démissionner.”

Les instances de la Fédération des télévisions locales (FTL), réunies en conseil d’administration extraordinaire, ont donc élu à l’unanimité un nouveau président en la personne d’Alain Mager. “Sa tâche consiste à fédérer les douze tèles locales derrière un projet porteur et adapté aux nouveaux

modes de consommation des médias”, a indiqué la FTL par voie de communiqué.

Restaurer la confiance

Originaire de la région de Verviers, Alain Mager (également administrateur délégué de Télévesdre) a mis en place un nouveau cadre de concertation. Celui-ci prévoit notamment plusieurs rencontres “avec chaque télévision locale” jusqu’au 10 juin. Date à laquelle la fédération devra remettre un nouveau plan commun.

“Il y a eu une rupture de confiance entre la présidence de la Fédération et certaines télévisions locales. Il va donc falloir la restaurer et renouer le dialogue. J’ai également demandé d’avoir la situation financière exacte des télévisions pour évaluer les problèmes et les perspectives. Ensuite, il s’agira de voir sur quels points un consensus peut être dégagé pour mieux valoriser les ressources humaines disponibles. On va devoir définir de nouveaux organigrammes, plus réalistes et économiques. Les économies d’échelle sont également possibles. Nous le faisons déjà quand nous réalisons, par exemple, des achats groupés de caméras. Tout ça va nous permettre d’aboutir à un plan chiffré et réaliste.”

Un monitoring mensuel a également été mis en place par le cabinet du ministre afin d’évaluer l’avancement de la concertation, jusqu’au 10 juin.

Au. M.

Originaire de la région de Verviers, Alain Mager (également administrateur délégué de Télévesdre) a mis en place un nouveau cadre de concertation.